

# COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z  
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016



A Clermont-Ferrand, le 31 janvier 2017

Gérald NIVELON  
Président du Comité

À

Tous les clubs,



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



**Objet : Opération Basket Animation**  
**Réf : D17-05-09**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis deux ans, la Fédération Française de Basket Ball propose l'**Opération Basket Animation (OBA)**, dispositif complémentaire à l'Opération Basket Ecole (OBE) et de la pratique en club via les Ecole de Mini Basket.

L'OBA se situe dans **les temps d'activités périscolaires (TAP)**. Ce sont les collectivités territoriales, les municipalités en majorité, qui ont la responsabilité de l'organisation, la gestion, le lien avec les associations, le recrutement des animateurs pour la mise en place du Plan Educatif de Ville. Elle se veut dédiée à la découverte de notre pratique, pour un public de cycle primaire et sur la base d'une approche ludique et d'animation.

Les clubs participants et mobilisés par leur collectivité sont invités à nous l'indiquer par l'intermédiaire du tableau téléchargeable sur le site [www.basket63.com](http://www.basket63.com) intitulé « Opération Basket Avenir » et ainsi faire enregistrer par le Comité des licences « **Contact Avenir** ». Ce n'est pas une obligation mais une vraie opportunité de comptabiliser le nombre d'enfants non licenciés participant à une activité Basket Animation.

**La licence « Contact Avenir » est gratuite, ne nécessite pas la production d'un certificat médical** de non contre-indication dans la mesure où le basket-ball est proposé dans le cadre défini de l'Opération Basket Animation (OBA).

Les intervenants dans le cadre de l'OBA répondent aux obligations de diplômes (BAFA, animateur/initiateur FFBB) ou pas (Bénévole du club reconnu par la collectivité) exigées dans la convention avec la collectivité ou l'association en charge de la mise en œuvre du dispositif en lien avec les nouveaux rythmes scolaires, temps d'accueil de loisirs ou actions avec des maisons citoyennes ou centres de quartier.

Bien évidemment, le Comité Départemental reste à votre disposition et nous vous invitons à nous solliciter par mail sur [developpement@basket63.com](mailto:developpement@basket63.com) ou à entrer en contact avec Thomas ROMERO, CTF en charge du développement.

Comptant une nouvelle fois sur votre mobilisation pour cette action fédérale, veuillez agréer nos sincères salutations.

Gérald NIVELON  
Président du Comité

63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web